



Publié sur RFI (<http://www.rfi.fr>)

L'homme qui a implanté la Sorbonne à Abou Dhabi n'en tirera pas profit

Créé le 2013-12-20 13:55

Par RFI

EMIRATS ARABES UNIS

Il n'aura pas eu gain de cause. L'homme d'affaires français qui réclame deux millions d'euros aux Emirats pour avoir monté l'opération d'implantation de la Sorbonne à Abou Dhabi a été débouté ce jeudi par le Tribunal de grande instance de Paris.

De notre correspondante à Abou Dhabi, Nathalie Gillet

Pascal Renouard de Vallière est un lobbyiste proche d'Olivier Dassault et de certaines familles royales du Golfe. Il travaille dans la région depuis 25 ans en jouant de ses relations afin de monter des opérations. Il affirme avoir eu l'idée d'une implantation de la Sorbonne à Abou Dhabi avant tout le monde et qu'il a été mandaté par les Emirats pour la faciliter. Effectivement, moins de deux ans plus tard, une antenne de la Sorbonne est née. Elle compte aujourd'hui plus de 700 étudiants, alors que l'université française n'avait pas de tradition d'exportation (contrairement à ses homologues anglo-saxonnes). Et ce qu'il reproche aux Emirats, c'est de ne pas lui avoir réglé les honoraires promis.

Les Emiriens ont financé la totalité de la construction des bâtiments, ce sont eux qui paient les professeurs et leurs frais de déplacement aux Emirats. En plus, Paris IV empocherait 15% des droits d'inscription, très élevés aux Emirats (1,5 million d'euros par an).

Pas d'engagement écrit

Alors pourquoi les Emiriens - cette fois - ne paient pas ? Tout d'abord parce qu'il n'y a pas eu d'engagement écrit avec M. Renouard de Vallière. Pas de contrat. Il dit avoir souvent travaillé de cette manière. Mais quand il présente sa facture en 2006, les équipes émiriennes ont changé et personne ne reconnaît d'engagement verbal. Et hier, jeudi 19 décembre, effectivement, le tribunal a estimé que le lobbyiste n'avait pas apporté de preuve d'un quelconque mandat de négociations.

Pour les Emiriens, il a été uniquement le consultant de la Sorbonne, son travail a bénéficié au rayonnement de la France, et c'est donc à la France de le payer. Or comme la Sorbonne n'a pas un sou, Pascal Renouard de Vallière avait obtenu d'offrir à Abou Dhabi l'exclusivité de l'usage du nom de « Sorbonne » dans la région, en échange de ces fameux honoraires. Une clause d'exclusivité qui a d'ailleurs effectivement empêché Paris I de s'implanter plus tard au Qatar et à Bahreïn.

Travail reconnu

Cette affaire va-t-elle entacher les relations franco-émiriennes ? Il y a peu de chances. Mais l'ironie de l'affaire, c'est que tout le monde reconnaît le rôle de M. Renouard de Vallière : l'ancien président de Paris IV, les autorités françaises et même les Emiriens.

Tous affirment non seulement qu'il est l'auteur de l'idée mais aussi que sans lui, le projet ne se serait sans doute jamais réalisé. Une Sorbonne dans le désert, lui seul y croyait au début. Aujourd'hui, elle délivre des diplômes français dans plusieurs disciplines, et elle a permis de convaincre le musée du Louvre de s'exporter à son tour aux Emirats.

Pascal Renouard de Vallière aurait dépensé de sa poche 600 000 euros en voyages et frais divers et travaillé pendant deux ans sur ce dossier. Il a été utile à tout le monde mais ne sera finalement payé par personne.



Vue du campus de la Sorbonne d'Abou Dhabi.

<http://www.sorbonne.ae>

[Quatre villes en lice pour accueillir l'Exposition universelle de 2020](#)

[13e salon aéronautique de Dubaï: 200 milliards de commande signée le premier jour](#)

[L'économie islamique à la conquête du monde](#)

[La France vend deux satellites aux Emirats arabes unis](#)

URL source: <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20131220-homme-implante-sorbonne-abou-dhabi-tirera-pas-profit>